Micheline Calmy-Rey, pour une neutralité active

*Date de mise en ligne :* 2021

Et si l’on misait sur la raison et le dialogue ?

Rédiger un plaidoyer en faveur de la neutralité active.

* **Thème** : (géo)politique
* **Niveau** : C1
* **Public**: adultes
* **Durée indicative**: 2 heures, 1h40 (première séance) et 20 min (seconde séance) + 1h de travail à la maison.

# Parcours pédagogique

Étape 1 – Se préparer au visionnage 2

 Mutualiser ses connaissances sur la Suisse et ses particularités politiques 2

Étape 2 – Identifier le sujet de l’émission 2

 Repérer la démarche globale de l’invitée (activité 1) 2

Étape 3 – Comprendre la problématique de l’émission 3

 Caractériser la neutralité active suisse (activité 2) 3

 Comprendre des informations sur l’origine de la neutralité suisse (activité 3) 3

 Comprendre des informations liées au contexte international actuel (activité 4) 4

 Repérer les marques du langage et du savoir-faire diplomatique (activité 5) 4

Étape 4 – Approfondir la problématique de l’émission 5

 Rédiger un plaidoyer en faveur du développement de la neutralité active (activité 6) 5

Objectifs communicatifs / pragmatiques

* Mutualiser ses connaissances sur la Suisse et ses particularités politiques.
* Repérer la démarche globale de l’invitée.
* Caractériser la neutralité active suisse.
* Comprendre des informations sur l’origine de la neutralité suisse.
* Comprendre des informations liées au contexte international actuel.
* Rédiger un plaidoyer en faveur de la neutralité active.

Objectifs linguistiques

* Comprendre et utiliser le lexique de l’interview.
* Repérer les marques du langage et du savoir-faire diplomatique.

Objectif (inter)culturel

* Découvrir les particularités politiques suisses.

## Étape 1 – Se préparer au visionnage

### Mutualiser ses connaissances sur la Suisse et ses particularités politiques

**Interaction orale** – groupe-classe – 15 min

Projeter la vidéo promotionnelle destinée à attirer les touristes étrangers en Suisse, diffusée au début de l’émission *Internationales* de 1’05 à 2’26 : [TV5MONDE - Internationales - Micheline Calmy-Rey](http://www.tv5monde.com/emissions/episode/internationales-micheline-calmy-rey) (http://www.tv5monde.com/emissions/episode/internationales-micheline-calmy-rey)

Poser respectivement les questions ci-dessous.

*Quelles sont les caractéristiques de la Suisse qui sont mises en avant ? Est-ce que ces éléments correspondent à l’image que vous avez de la Suisse ? Pourquoi avoir choisi Roger Federer pour vanter les charmes de la Suisse ?*

*À votre avis, quel sera le sujet de l’émission ?*

Laisser les apprenant·e·s s’exprimer librement en groupe-classe. Guider éventuellement leur production pour qu’ils·elles partagent leurs connaissances sur la Suisse. Apporter au fur et à mesure le lexique spécifique nécessaire à la production, le noter au tableau.

Pistes de correction / Corrigés :

- Je pense qu’on met en avant les principales ressources touristiques de la Suisse au travers des images : la beauté des Alpes (les sommets et les vallées), les chalets, les lacs, les villes, les vignobles, etc. Bon, ça fait un peu cliché, mais il y a un côté humoristique qu’on ne s’attend pas à trouver chez les Suisses qui ont la réputation d’être des gens sérieux, précis, ponctuels comme leurs montres et leur personnel bancaire !

- Oui, mais moi je retiens le calme, la détente que l’on peut ressentir en Suisse. Et aussi la gentillesse, l’amabilité, le côté pacifique des habitants qui est souligné par Robert de Niro, un clin d’œil sympa.

- C’est vrai qu’on entend rarement parler de ce pays : pas de conflit extrême, pas de danger, on a l’impression qu’il ne s’y passe rien…

- Ça correspond assez bien à l’image que j’ai de la Suisse même si je n’y suis jamais allé·e. Mais dire qu’il ne s’y passe rien, c’est un peu exagéré car les citoyens sont régulièrement consultés par référendum sur une multitude de sujets. C’est ce qu’ils appellent les votations. Il y a une véritable démocratie participative et directe dans ce pays. Tout citoyen peut demander un référendum pour abroger une loi (il doit recueillir 50 000 signatures) et même proposer un texte de loi, il lui faut alors 100 000 signatures. Et de ça, les médias en parlent.

- Personnellement, déformation professionnelle, quand on me parle de la Suisse, je pense tout de suite à Genève, aux grandes institutions et réunions internationales.

- Moi, je me rappelle plutôt la question de la neutralité suisse au cours de la Seconde Guerre mondiale. Je sais que c’est un sujet assez controversé encore aujourd’hui. Et c’est toujours un pays neutre, que je sache. Etc.

- Au-delà du fait que Roger Federer est sans doute le Suisse le plus connu au monde, je pense qu’il correspond bien à l’image qu’on se fait des Suisses : il est calme, poli, courtois, il ne casse jamais sa raquette sur les courts. C’est un bon ambassadeur finalement.

- Et il ferait un excellent diplomate car il est également polyglotte, policé et très accessible, modeste malgré ses succès et il ne laisse transparaître que peu d’émotions. Etc.

- Le sujet de l’émission, soyons sérieux, c’est peut-être le modèle suisse de démocratie participative.

- Ou bien la question de la neutralité suisse.

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Pour en savoir plus sur la démocratie participative et la neutralité suisse, consulter** : [Démocratie participative : quand la Suisse sert d'exemple (francetvinfo.fr)](https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/metiers/droit-et-justice/democratie-participative-quand-la-suisse-sert-d-exemple_3137193.html)  [Neutralität\_f.indd (admin.ch)](https://www.eda.admin.ch/dam/eda/fr/documents/aussenpolitik/voelkerrecht/La%20neutralite%20de%20la%20Suisse.pdf#:~:text=Au%20d%C3%A9but%20de%20la%20Seconde%20Guerre%20mondiale%2C%20le,mobilise%20son%20arm%C3%A9e.%20Les%20missions%20%C3%A0%20l%E2%80%99%C3%A9tranger%201953) ou [La Suisse : un modèle politique ? | André Crettenand - YouTube](https://www.youtube.com/watch?v=i4ubjJ8VAi0) |

## Étape 2 – Identifier le sujet de l’émission

### Repérer la démarche globale de l’invitée (activité 1)

**Compréhension orale** – binômes – 15 min (supports : fiche apprenant, vidéo)

Distribuer la fiche apprenant.

*Faites l’activité 1 :* *visionnez la vidéo dans son intégralité. Repérez ce que cherche à faire Micheline Calmy-Rey au travers de cette interview, ses objectifs.*

Former des binômes. Diffuser l’interview dans son intégralité et inviter les apprenant·e·s à prendre note de quelques mots clés si nécessaire et des expressions qui introduisent les propos de l’invitée. Laisser le temps de se concerter et de rédiger leur réponse.

Mettre en commun. Accepter toute proposition jugée pertinente.

Pistes de correction / Corrigés :

Mots clés (à titre indicatif, on peut noter d’autres mots)

Relations (Suisse, Russie, États-Unis, Chine), position Suisse droit international, ça veut dire, c’est aussi, ça peut être, ça signifie = explications, atouts de la Suisse, origine et développement de la neutralité suisse, contexte international actuel, escalade militaire et verbale, dialogue.

But de l’invitée

Tout en répondant aux questions des deux journalistes, Micheline Calmy-Rey s’attache à contextualiser la neutralité suisse, à la définir, à expliquer en quoi elle consiste. Elle souligne les atouts de son pays et l’importance du dialogue dans un contexte mondial d’escalade militaire et verbale.

## Étape 3 – Comprendre la problématique de l’émission

### Caractériser la neutralité active suisse (activité 2)

**Compréhension orale** – binômes – 15 min (supports : fiche apprenant, vidéo)

Conserver la disposition en binômes.

*Réalisez l’activité 2 : qu’est-ce qui caractérise la neutralité active suisse ? Notez les informations données par Micheline Calmy-Rey à partir des mots-dièse proposés.*

Lire avec les apprenant·e·s les mots-dièse proposés : s’assurer que le lexique est bien compris, notamment les bons offices, mots qui, en droit international, désignent toute initiative diplomatique ou humanitaire entreprise par un pays tiers ou une institution neutre dans le but de résoudre ou de surmonter un conflit bilatéral ou international selon les [Bons offices (admin.ch)](https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/politique-exterieure/droits-homme-securite-humaine/paix/bons-offices-suisse.html).

Diffuser le début de l’interview jusqu’à 3’24.

Inviter les apprenant·e·s à comparer leurs réponses. Rediffuser l’extrait en faisant des pauses, si nécessaire. Procéder ensuite à la mise en commun.

Pistes de correction / Corrigés :

|  |  |
| --- | --- |
| a. #relations internationales | 1. Très bonnes relations avec la Russie, accord de partenariat privilégié.  2. Défense des intérêts de la Russie en Géorgie et vice-versa, Suisse médiatrice entre la Géorgie et la Russie en 2011 après le conflit en Géorgie.  3. Excellentes relations avec les États-Unis dont la Suisse représente les intérêts en Iran.  4. Relations économiques très développées avec de nombreux pays, accord de libre-échange avec la Chine. |
| b. #droit international | La Suisse s’appuie sur le droit international public : elle défend la démocratie, les droits humains, le respect des droits humains, les règles de l’Accord de Paris en matière de réchauffement climatique. |
| c. #bons offices | 1. Mise à disposition du territoire du pays pour des sommets (ex : entre Poutine et Biden) et pour des organisations internationales (OMS, OMC, etc.).  2. Représentation d’un État tiers dans un autre État.  3. Facilitation et activités de médiation. |
| d. #atouts de la Suisse | 1. Ce n’est pas une grande puissance, elle ne fait pas peur aux interlocuteurs, elle n’a pas d’agenda caché.  2. Elle a une très bonne diplomatie et des techniques de négociation qui sont reconnues. |

### Comprendre des informations sur l’origine de la neutralité suisse (activité 3)

**Compréhension orale** – individuel – 10 min (supports : fiche apprenant, vidéo)

*Faites l’activité 3 : dans l’extrait suivant, Micheline Calmy-Rey est amenée à préciser l’origine historique de la neutralité suisse. Écoutez et répondez aux questions.*

Lire les trois questions.

Diffuser la suite de l’interview, de 3’25 à 5’25. Laisser le temps aux apprenant·e·s de comparer leurs réponses. Rediffuser l’extrait si nécessaire.

Mettre en commun en grand groupe. Noter les mots-clés des réponses au tableau.

Pistes de correction / Corrigés :

1. Le droit de la neutralité a été reconnu et formalisé dans les conventions de La Haye en 1907. (Bien avant l’installation des organisations internationales à Genève)

2. Il s’agit de la bataille de Marignan, au 16e siècle. Même si la Suisse était alors la plus grande puissance militaire européenne, elle perd cette bataille contre le roi de France car les différents cantons n’arrivaient pas à s’entendre sur des objectifs de politique étrangère et l’envoi de soldats. C’est ainsi que les Suisses ont petit à petit développé une politique de neutralité.

3. La neutralité, c’est la renonciation à une politique d’utilisation de la force, de façon agressive, à l’égard des autres pour atteindre et défendre ses intérêts, ses objectifs de politique étrangère.

### Comprendre des informations liées au contexte international actuel (activité 4)

**Compréhension orale** – binômes – 15 min (supports : fiche apprenant, vidéo)

Former des binômes.

*Faites l’activité 4 : dites si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses. Corrigez les erreurs.*

Inviter les apprenant·e·s à lire les différentes affirmations. Lever les éventuelles difficultés lexicales. Préciser qu’il n’est pas nécessaire de formuler des phrases entières sur la fiche apprenant : il suffit de prendre note des mots clés. La reformulation se fera à l’oral lors de la mise en commun.

Diffuser la suite de l’interview, de 5’26 jusqu’à la fin. Inviter les apprenant·e·s à comparer leurs réponses. Procéder ensuite à la mise en commun en grand-groupe. Rediffuser l’extrait si nécessaire.

Pistes de correction / Corrigés :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **🗸** | **×** |
| 1. Le journaliste, Philippe Ricard, s’interroge sur les raisons qui ont poussé Micheline Calmy-Rey à écrire un livre sur la neutralité active en ce moment. | X |  |
| 2. Il pense que le moment est propice à la mise en place d’une politique de neutralité, de relations internationales où les États renonceraient à une politique d’utilisation de la force, de façon agressive. **C’est tout le contraire : il affirme que dans un monde caractérisé par des rapports de force (surarmement, armes nucléaires, États carnivores), personne n’est assez fou pour renoncer à la force.** |  | X |
| 3. Micheline Calmy-Rey souligne justement que dans le contexte actuel il faut miser sur les moyens diplomatiques et le dialogue pour résoudre les conflits. C’est dans l’intérêt des puissances moyennes face au danger des grandes puissances surarmées qui se mettent aussi à dialoguer. | X |  |
| 4. Dominique Laresche se réjouit de la transparence progressive du langage diplomatique et prend celui de Joe Biden pour exemple. **Elle dit qu’il y a beaucoup d’escalade verbale et que le langage diplomatique a tendance à se durcir. Elle rapporte les accusations de Joe Biden et s’interroge sur l’habilité de sa diplomatie.** |  | X |
| 5. Micheline Calmy-Rey apprécie visiblement le franc parler de Joe Biden qui a déjà débouché sur des résultats positifs à Genève lors de sa rencontre avec Vladimir Poutine. **Elle ne se prononce pas sur les talents de diplomate de Joe Biden mais reconnaît que sa rencontre à Genève avec Vladimir Poutine a engrangé des résultats positifs : un début de consultations sur la limitation des armements (armements nucléaires), et accord sur les questions de cybersécurité.** |  | X |

### Repérer les marques du langage et du savoir-faire diplomatique (activité 5)

**Analyse du discours** – groupe-classe, petits groupes – 30 min (supports : fiche apprenant, vidéo, transcription)

Avant de réaliser la tâche proprement dite, demander aux apprenant·e·s s’il existe bel et bien un langage diplomatique et dans ce cas quelles en sont les caractéristiques principales. Notez les points essentiels au tableau.

Former ensuite de petits groupes. Distribuer la fiche transcription. Diffuser une dernière fois l’interview.

*Faites l’activité 5 : Micheline Calmy-Rey est sans aucun doute une diplomate chevronnée. Écoutez une dernière fois l’interview. Observez la manière dont elle répond aux questions des journalistes. Comment procède-t-elle ? Partagez vos observations avec vos collègues.*

Passer parmi les groupes en qualité de personne ressource.

Mettre en commun en grand groupe. Projeter éventuellement la transcription afin de faciliter le repérage des différentes observations.

Pistes de correction / Corrigés :

- Bien sûr, il existe bel et bien un langage diplomatique que l’on peut aisément percevoir lorsque des chefs d’État, des ministres sont interviewés, par exemple, lors de grands sommets internationaux.

- C’est une langue formelle, assez codifiée surtout dans le cas du français. Sur base de mon expérience, dans le monde anglo-saxon, le langage diplomatique est plus simple, voire plus direct.

- En français, je sais qu’il y a toutes sortes de formules d’évitement, de minoration qui visent à éviter tout ce qui pourrait froisser son interlocuteur. Et surtout, on évite de prendre position trop ouvertement et de se laisser décontenancer.

- D’une manière générale, le choix des mots est essentiel. On utilise le vocabulaire courant mais on le vide de son impact émotionnel et il faut savoir le décoder. Et ça, c’est d’abord la tâche des journalistes mais aussi des citoyens. Par exemple, s’étonner de quelque chose signifie être mécontent ou en désaccord avec des propos ou une situation.

- Dans le cas de Micheline Calmy-Rey, on voit bien que d’emblée, face à une question qui est d’abord une demande d’explication mais qui se termine par un appel à la confirmation de la proximité de la Suisse avec les États-Unis, elle adopte une stratégie d’évitement : elle ne prend pas position, elle opère un recadrage. Elle met soigneusement en contexte les relations de la Suisse avec les grandes puissances mondiales.

- Moi, ce qui me frappe, c’est que dans cette mise en contexte, elle adopte au départ un langage plus formel puisqu’elle parle de la Fédération de Russie, par après elle dira elle aussi la Russie.

- Je pense que l’on retrouve ensuite dans sa longue explication de ce qu’est la neutralité active, une approche déductive : les grands principes auxquels la Suisse adhère et les différentes actions qui en découlent.

- C’est vrai, moi j’ai également relevé une petite trace d’ironie quand elle dit que la neutralité, c’est quand même pas un vain mot ou qu’être un petit pays comme la Suisse, c’est un atout comparé à la France.

- Je crois que dans sa deuxième réponse, on retrouve les mêmes caractéristiques au-delà de l’explication historique : elle recadre poliment la journaliste en démontrant que la présence des organisations internationales sont le résultat et non la cause de la neutralité suisse, non sans humour : « Mais si je vous dis, vous n’allez peut-être pas me croire, si je vous dis qu’au 16e siècle la Suisse était la plus grande puissance militaire sur le continent européen… »

- Dans sa troisième réponse, face à la provocation de Philippe Ricard (personne n’est assez fou pour renoncer à la force à l’heure qu’il est), elle retourne la question et la renvoie en souriant à son interlocuteur. Là, je trouve qu’elle est très habile. Ensuite, plus sérieusement, elle affirme ses convictions profondes et argumente en s’appuyant sur l’actualité.

- Enfin, face à une dernière question fermée et piégeante, elle s’en tire par une formule diplomatique : « j’ai de la peine à me prononcer… » puis affirme clairement ce qu’elle a constaté à savoir les actions concrètes qui ont marqué la rencontre Biden-Poutine.

- En conclusion, je pense qu’au-delà de son savoir-être naturel, il y a un réel savoir-faire acquis au fil d’une longue expérience diplomatique : un langage clair et soigné, une logique des arguments, une connaissance de l’histoire et un registre de séduction qui vise à convaincre.

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Pour en savoir plus sur la langue diplomatique française, consulter** :  [Langue diplomatique et langage formel : un code à double entente | Cairn.info](https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2010-3-page-69.htm) |

## Étape 4 – Approfondir la problématique de l’émission

### Rédiger un plaidoyer en faveur du développement de la neutralité active (activité 6)

**Productions écrite** – individuel – 20 min + 1h de rédaction à domicile (support : fiche apprenant)

*Réalisez l’activité 6 : Micheline Calmy-Rey vous a fait mieux saisir en quoi consiste la politique de neutralité active de la Suisse. Dans un article d’opinion destiné à un grand quotidien francophone, vous plaidez pour que d’autres pays suivent la voie tracée par la Suisse.*

Inviter les apprenant·e·s à mener quelques recherches et à rédiger leur production à la maison. Faire rappeler ou rappeler si nécessaire quelques contraintes de ce type de texte : convaincre le lecteur par un solide argumentaire étayé d’exemples, structurer l’ensemble grâce à des marqueurs temporels et logiques, faciliter la lecture par une mise en paragraphes et une ponctuation adéquates. (Longueur minimale : 250 mots)

Encourager également les apprenant·e·s à visionner l’ensemble de l’émission (*Internationales,* 26 juin 2021, [TV5MONDE - Internationales - Micheline Calmy-Rey](http://www.tv5monde.com/emissions/episode/internationales-micheline-calmy-rey))afin de découvrir des pistes de développement, des idées et des exemples à exploiter éventuellement.

Lors de la séance suivante, faire échanger les productions, puis les faire évaluer par les pairs. Ensuite les ramasser en vue d’une correction personnalisée.

Pistes de correction / Corrigés :

Et si on essayait la neutralité active et les bons offices ?

Le 26 juin dernier, au lendemain de la rencontre entre les présidents Biden et Poutine à Genève, la chaîne internationale francophone TV5MONDE invitait Micheline Calmy-Rey, personnalité politique suisse et ancienne présidente de la Confédération hélvétique, à parler de la neutralité active, une politique mise en place depuis des décennies dans son pays mais souvent méconnue à l’étranger. En effet, la Suisse, peuplée de 8,575 millions d’habitants et enclavée au cœur de l’Europe, accueille sur son territoire de nombreuses organisations internationales et multiplie les missions de bons offices dans le but de faciliter le règlement pacifique de conflits internationaux. Ainsi, depuis 1980, elle représente les intérêts des États-Unis en Iran, plus récemment ceux de la Géorgie en Russie et vice-versa. De même en 2017, des accords ont été signés pour assurer la défense des intérêts iraniens en Arabie saoudite et inversement. Personne ne s’offusque de cette politique puisque la Suisse a renoncé à tout usage de la force pour défendre ses intérêts et n’a, apparemment, aucun agenda caché mis à part le prestige et des retombées commerciales possibles.

Dans le monde actuel caractérisé par de nombreux conflits locaux et où de grandes et moyennes puissances misent avant tout sur des rapports de force, il me semble que cette politique de neutralité active est plus que jamais nécessaire. D’où mon plaidoyer en sa faveur. Certes, d’autres États offrent également leurs bons offices : c’est le cas de la Norvège qui, dans les années 1990, œuvra activement entre Israéliens et Palestiniens (accords d’Oslo) ou encore en 2019, au Venezuela, entre les représentants de Nicolas Maduro et de son rival Juan Gualdo. Je pense également à la diplomatie vaticane qui s’est engagée à rapprocher Cuba de Washington en 2014 et au sultanat d’Oman, neutre et pacifique, à qui l’on devrait l’accord sur le nucléaire entre Américains et Iraniens en 2015, selon Anthony Blinken, l’ancien adjoint de John Kerry. Il y a donc des efforts de bonne volonté dans le monde, mais au vu de l’ampleur des tâches, c’est bien sûr insuffisant.

Ce constat m’amène à lancer un appel à l’Union européenne en écho aux affirmations de Micheline Calmy-Rey : renoncer à la force comme instrument de défense de ses intérêts permettrait à l’Europe de contourner les blocs existants, de défendre plus activement la lutte contre les risques globaux et les pandémies, de renforcer la protection de l’environnement, la lutte contre le terrorisme. D’autant que, toujours selon Micheline Calmy-Rey, la politique européenne est quasiment celle d’un État neutre, centrée sur les relations commerciales, l’aide humanitaire et des essais de dialogue. Par ailleurs, un État neutre conserve toujours la faculté de se défendre en cas d’agression. Il me semble donc que l’UE pourrait en parallèle renforcer sa stratégie de défense et se désengager ainsi de la protection de l’OTAN. Est-ce une utopie ?

En conclusion, d’autres pays réputés pacifiques ne pourraient-ils pas eux aussi s’engager dans la voie de la neutralité active, ou plus simplement celle des bons offices ? Peut-être même votre propre pays. Je vous laisse le soin de répondre à cette question. Même si votre réponse sera négative, vous aurez déjà tout le mérite de vous être interrogé·e·s sur ce défi.

Sources utilisées :

Suisse : [Relations bilatérales Suisse–Iran (admin.ch)](https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/representations-et-conseils-aux-voyageurs/iran/suisse-iran.html#:~:text=La%20Suisse%20repr%C3%A9sente%2C%20en%20tant%20que%20puissance%20protectrice%2C,et%2C%20depuis%201979%2C%20ceux%20de%20l%E2%80%99Iran%20en%20%C3%89gypte.)

Oman : <https://afriqueconfidentielle.com/international/asie/oman/monsieur-bons-offices-nest-plus-son-cousin-haitham-intronise/>

Union européenne, voir la vidéo postée sur le site : [Pour une neutralité active - De la Suisse à l'Europe - Micheline Calmy-Rey (EAN13 : 9782889154098) | EPFL PRESS](https://www.epflpress.org/produit/1008/9782889154098/pour-une-neutralite-active)

## Pour aller plus loin

Pour approfondir le sujet, il est possible de télécharger le document suivant : [Neutralität\_f.indd (admin.ch)](https://www.eda.admin.ch/dam/eda/fr/documents/aussenpolitik/voelkerrecht/La%20neutralite%20de%20la%20Suisse.pdf)